

## **Communiqué de Laurent GRANDSIMON, Président du Parc national des Pyrénées**

### **Représentant des Présidents des Parcs nationaux de France**

Mercredi 24 février 2021, Barbara POMPILI, Ministre de la Transition écologique, et Bérangère ABBA, Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, ont annoncé pour 2021, une augmentation des effectifs des parcs nationaux à hauteur de dix postes pour le Parc national de Forêts, nouvellement créé, et dix postes à répartir entre les parcs nationaux dits historiques.

En ma qualité de porte-paroles des Présidents des Parcs nationaux mais aussi de Président du Parc national des Pyrénées, j'ai tenu à personnellement remercier Madame la secrétaire d'État pour cet arbitrage en faveur de nos établissements publics, vitrines de la préservation environnementale française.

Cette annonce n'est pas anodine, elle représente l'épilogue de plusieurs mois de mobilisation pour réparer l'erreur du vote de la loi de finance de novembre dernier. En effet, en totale contradiction avec les objectifs annoncés par le gouvernement en terme de défense de la biodiversité, le rapporteur du budget avait fait voter une loi de finances 2021 proposant une baisse des effectifs des parcs nationaux historiques afin d'abonder les effectifs du Parc national de Forêts, créé en 2020.

Grâce à la mobilisation de tous, agents, élus et habitants, il a été possible de rectifier ce mauvais départ, signal discordant envoyé par le législateur. Il était difficilement imaginable qu'une baisse des effectifs des plus prestigieuses aires protégées de France soit confirmée au moment où le Président de la République annonce, lors du One Planet Summit du lundi 11 janvier 2021, une Stratégie nationale des aires protégées relativement ambitieuse.

Il faut également remercier nos parlementaires qui, dans tous les territoires, se sont mobilisés. Nos remerciements et les félicitations sont aussi de mise pour le Cabinet ABBA, et pour toutes celles et tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre pour obtenir cet arbitrage qui est une véritable victoire collective.

Bien entendu nous restons vigilants car nos moyens restent fragilisés par une décennie de baisses d'effectifs, mais le Président de la République avait annoncé que les moyens humains consacrés à la gestion des aires protégées seraient renforcés sur les trois années à venir et nous notons que, dès cette année, le gouvernement ne s'est pas contenté d'annuler la baisse programmée, il a aussi mis à notre disposition dix emplois ETP (équivalent temps plein) supplémentaires à répartir entre les parcs nationaux historiques.

Merci à la presse d'avoir relayé nos revendications en termes de moyens. Chacun a joué son rôle et chacun partage ce résultat positif. N'augurons pas de l'avenir mais profitons déjà, de cette belle nouvelle qui va permettre aux établissements de poursuivre leurs missions de préservation et d'éducation à l'environnement.

